

LOCATION DE SALLES MUNICIPALES

PRÉ-RÉSERVATION

Pour poser une option de réservation nous vous conseillons de nous contacter au moins 6 mois avant la date de votre manifestation.

RÉSERVATION

Après avoir vérifié la disponibilité de la salle, il vous faudra compléter la fiche de réservation et la retourner au **service Vie Associative**, au moins 1 mois avant la date de la location. Le demandeur devra obligatoirement accompagner cette fiche des pièces suivantes :

- **Une attestation d'assurance au nom du locataire**, qui couvre les risques locatifs du lieu occupé ainsi que la responsabilité civile pour la période occupée. La garantie doit couvrir toute détérioration des biens confiés.
- **Un chèque de caution de 50%** du tarif de location à l'ordre du Trésor Public, qui sera encaissé. La caution sera remboursée à l'issue de la période d'occupation, si aucun dégât n'a été constaté et que les locaux sont restitués dans l'état de propreté et d'agencement dans lesquels ils ont été trouvés.
- **Des espèces ou un chèque à l'ordre du Trésor Public** pour le règlement de la redevance.
- **Une photocopie de la carte d'identité** au nom du locataire.

TARIFS

En fonction des salles : entre 170€ et 1500 € le week-end

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Toutes les salles disposent d'un accès PMR
- Un état des lieux d'entrée et de sorties sera établi par le gardien et signé par les deux parties, à chaque occupation de salle.
- Le nettoyage de la salle et des espaces utilisés (parties communes toilettes, cuisine, parking) doit être fait par le locataire avant la restitution des clés et l'état des lieux de sortie. Dans le cas contraire, une entreprise de nettoyage interviendra aux frais du locataire indécis.



LOCATION DE SALLES MUNICIPALES (Particuliers et professionnels)

Service Vie Associative



Maison des associations « Harmonie »

25 rue Maurice Segonds - 60000 BEAUVAIS

03 44 79 42 93 • reservation-patrimoine@beauvais.fr



Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

QUARTIER / NOM DE LA SALLE	TYPE D'ACTIVITÉ	CAPACITÉ	HORAIRES
-------------------------------	-----------------	----------	----------

QUARTIER SAINT-JEAN

Espace Hector Berlioz
4, rue Hector Berlioz

Salle des fêtes 90 pers. Le WE uniquement
Samedi 8h30 - 3h
Dimanche 8h30 - 22h

Salle de réunion Saphir 30 pers.

Salle de réunion Harmonie 30 pers. 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h
du lundi au vendredi.

**Maison des associations
Harmonie**
25, rue Maurice Segonds

Salle de réunion 218 20 pers. sauf Harmonie :
du lundi au samedi
de 8h30 à 22h.

Salle de réunion 304 9 pers.

Salle de réunion 215 19 pers.

QUARTIER ARGENTINE

Le Sablier
7, av. Paul-Henri Spaak

Salle des fêtes 250 pers. Du lundi au vendredi 8h30-22h
Samedi 8h30 - 5h
Dimanche 8h30 à minuit

Le Patio
38, av. du 8 mai 1945

Salle des fêtes 120 pers. Du lundi au vendredi 8h30-22h
Samedi 8h30 - 5h
Dimanche 8h30 à minuit

Salle de réunion 25 pers. Du lundi au vendredi 8h30-17h

QUARTIER MARISSSEL

Salle Claude Delaye
6, rue Jean Jaurès

Salle des fêtes 55 pers. Du lundi au vendredi 8h30-22h
Samedi 8h30 à minuit
Dimanche 8h30-22h

Ancienne mairie de Marissel
166, place de Marissel

Salle d'activité 40 pers. Du lundi au dimanche :
de 8h30 à 22h

Salle de réunion 19 pers.



Le Sablier

QUARTIER / NOM DE LA SALLE	TYPE D'ACTIVITÉ	CAPACITÉ	HORAIRES
-------------------------------	-----------------	----------	----------

QUARTIER VOISINLIEU

Salle des fêtes de Voisinlieu
163, rue de Paris

Salle des fêtes 55 pers. Du lundi au vendredi 8h30-22h
Samedi 8h30 à minuit
Dimanche 8h30-22h

QUARTIER SAINT-JUST-DES-MARAIS

**Maison de quartier
Saint-Just-des-Maraix**
192, rue de

Salle des fêtes 55 pers. Du lundi au vendredi 8h30-22h
Samedi 8h30 à minuit
Dimanche 8h30-22h

Saint-Just-des-Maraix

Salle de réunion 1 12 pers. Du lundi au vendredi 8h30-22h

Salle de réunion 2 15 pers.

QUARTIER CENTRE-VILLE

Salle des fêtes 100 pers. Du lundi au vendredi 8h30-22h
Samedi 8h30 - 3h

Amphithéâtre 230 pers. Dimanche 8h30-22h

Salle du Pré-Martinet
17, rue du Pré-Martinet

Salle de réunion 4 20 pers. Du lundi au vendredi 8h30-22h
(19h pendant les vacances)

Salle de réunion 116 19 pers. Samedi 8h30 - 19h

QUARTIER NOTRE-DAME-DU-THIL

**Salle des fêtes
Notre-Dame-du-Thil**
98, rue Notre-Dame-du-Thil

Salle d'activité 40 pers. Du lundi au dimanche :
de 8h30 à minuit



Espace Hector Berlioz



Salle Claude Delhaye



Salle des Fêtes de Voisinlieu



Salle des Fêtes Saint Just des Marais



Amphithéâtre du Pré-Martinet



Salle de restauration du Pré-Martinet